

Arrondissement de Céret

**MAIRIE  
DE  
REYNÈS**

Tél 04 68 87 18 55  
Fax 04 68 87 49 82  
Mél [mairie@reynes.fr](mailto:mairie@reynes.fr)  
<http://www.reynes.fr>

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 AVRIL 2014**

**SOMMAIRE :**

1. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
2. Délégation des adjoints
3. Indemnités de fonctions au Maire et aux adjoints
4. Délégation aux divers syndicats :
  - Syndicat d'intervention prioritaire des Aspres (SIP)
  - Syndicat départemental d'Energies et d'électricité (SYDEEL)
  - Aide Sociale
  - Syndicat intercommunal du vallespir en eau potable (SIAEP)
  - Pays méditerranée
  - Syndicat intercommunal de gestion et d'aménagement (SIGA du Tech)
  - Service d'assainissement Non collectif des P.O (SPANC 66)
  - Syndicat intercommunal scolaire
5. Renouvellement convention télé alarme
6. Indemnité de conseil percepteur
7. Transfert de compétence CCV extension périmètre

**QUESTIONS DIVERSES :**

Ecoles (temps d'activité péri-scolaire, trilingue)

Commissions

L'an deux mille quatorze, le Mardi 15 avril à dix- huit heures, le conseil municipal de Reynès s'est réuni sous la présidence de M.DUNYACH Jean-François, Maire à la salle du Conseil à la Mairie.

Etaient présents : M. DUNYACH Jean-François, Mme ESCUDERO Montserrat, M. MAS Jean-louis, Mme BILLES-BOUF Héléne, M. FONS Gérard, Mme FARRE Evelyne, M. SICRE Jacques, Mme GONZALEZ Dominique, M. PI Frédéric, Mme GREGOIRE Catherine, M. LEGENDRE Jean-Claude, Mme PRIVAT Sabine, Mme KABERY Rachel, M. RAYMOND Alexandre.

Absents excusés : M. GATOUNES Robert.

M. PI Frédéric a été nommé secrétaire de séance.

  
Reynès  
en Vallespir

119

Arrondissement de Céret

**MAIRIE  
DE  
REYNÈS**

Tél 04 68 87 18 55  
Fax 04 68 87 49 82  
Mél [mairie@reynes.fr](mailto:mairie@reynes.fr)  
<http://www.reynes.fr>

**1 délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal**

M. FONS Gérard, 1<sup>er</sup> adjoint explique au conseil municipal que le Maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé pour la durée de son mandat de prendre un certain nombre de décisions pour favoriser une bonne administration communale.

Celui-ci propose un vote à main levée qui a été retenu par l'ensemble du conseil Municipal.

Voté à l'unanimité.

**2. délégation des adjoints**

M. FONS Gérard, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire est délégué pour les affaires liées au

- Budget
- Fiscalité
- Affaires juridiques et contentieux

Vote : 1 abstention      13 pour      0 contre

Mme BILLES- BOUF Hélène, 3<sup>ème</sup> adjoint est déléguée pour les affaires liées au :

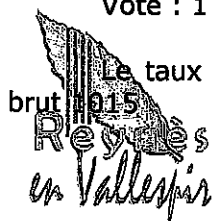
- Affaires sociales
- Communication
- Solidarité intergénérationnelle

Vote : 1 abstention      13 pour      0 contre

**3. Indemnité de fonctions au Maire et aux adjoints**

Le conseil municipal décide de fixer dans les conditions prévues par la loi  
Le taux des indemnités des fonctions de Maire à 43% de l'indice brut 1015

Vote : 1 abstention      13 pour      0 contre



Le taux des indemnités des fonctions des adjoints au Maire : 16,50% de l'indice brut 1015

117

Arrondissement de Céret

**MAIRIE  
DE  
REYNÈS**

Tél 04 68 87 18 55  
Fax 04 68 87 49 82  
Mél [mairie@reynes.fr](mailto:mairie@reynes.fr)  
<http://www.reynes.fr>

Vote : 14 Pour      0 contre

Ces indemnités seront versées à compter du 01/04/2014

**4. Délégation aux divers syndicats**

SIP des Aspres :- RAYMOND Alexandre, MAS Jean-louis

SYDEEL : PI Frédéric, RAYMOND Alexandre

AIDE SOCIALE : BILLES-BOUF Hélène, ESCUDERO Montserrat, Dominique  
GONZALEZ

SIAEP : SICRE Jacques, PI Frédéric

PAYS MEDITERRANEE : DUNYACH Jean-François, FONS Gérard

SIGA DU TECH : MAS Jean-Louis, GREGOIRE Catherine

SPANC 66 : SICRE Jacques, FARRE Evelyne

SIST: ESCUDERO Montserrat, FARRE Evelyne, KABERRY Rachel, GREGOIRE  
Catherine.

Voté à l'unanimité.

**5. Renouvellement convention télé alarme**

Monsieur le Maire souhaite que la convention télé-assistance des personnes âgées entre la communauté des Communes et le Maire soit établie au nom de M. DUNYACH Jean-François.

**6. Indemnité de conseil au percepteur**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que suite à l'arrêté interministériel en date du 16 décembre 1983, il y a lieu de fixer une indemnité de conseil allouée aux comptables des services extérieurs du trésor chargé des fonctions de receveur des communes et établissements publics. M. PIRIS Alain à compter de ce jour percevra une indemnité de conseil ; Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2014.

Arrondissement de Céret

**MAIRIE  
DE  
REYNÈS**

Tél 04 68 87 18 55  
Fax 04 68 87 49 82  
Mél mairie@reynes.fr  
<http://www.reynes.fr>

**8. Transfert de compétence CCV extension périmètre**

Le Maire présente le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la communauté des communes réunie le 5 février 2014 qui a examiné les points suivants :

- Modification de la composition de la CLECT de 10 Membres
- Extension de périmètre : adhésion des communes de L'ALBERE, LES CLUSES et LE PERTHUS
- Définition de l'attribution de compensation bilan de transfert contradictoire relatif à la mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice des compétences de la CCV
- Equipements culturels :
- Salle de spectacles de Céret, mise à disposition (régularisation)

Voté à l'unanimité.

**QUESTIONS DIVERSES :**

M. le Maire fait un point concernant les écoles de Reynès à savoir :

L'école élémentaire a perdu 20 élèves

il souhaite la mise en place de classe trilingue pendant le temps péri-scolaire (anglais et catalan)

Rachel KABERRY et FARRE Evelyne, conseillères municipales étudient ce projet qui sera mis en application dès la rentrée de septembre 2014.

Séance close à 19 H 20

Vu Le Maire,



Reynès  
en Vallespir

Véronique JULIA

Le Secrétaire Général  
V. JULIA